ABIVAL HOLDING

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 1 000 €

Siège social : 10, rue des Bois - 91480 VARENNES-JARCY

SIREN : 937 907 061

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Approbation des comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2025

Réunion

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six juin,

Monsieur Laurent PELLET, associé unique de la société ABIVAL HOLDING, agissant en qualité d'associé unique, a pris les décisions suivantes en lieu et place de l'assemblée générale, conformément aux dispositions statutaires.

Première résolution – Approbation des comptes annuels

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Ces comptes font apparaître une perte de 5 135,77 euros (cinq mille cent trente-cinq euros et soixante-dix-sept centimes).

Cette résolution est adoptée.

Deuxième résolution – Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, soit 5 135,77 euros, au compte « Report à nouveau », qui présente ainsi un solde débiteur de 5 135,77 euros.

Cette résolution est adoptée.

Troisième résolution – Quitus au Président

L'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président, Monsieur Laurent PELLET, pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.

Fait à Varennes-Jarcy, le 26 juin 2026

L'Associé unique et Président



Laurent PELLET

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Déclaration pour la période : **22/11/2024 au 31/12/2025**

Formulaire N° 2065 *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2065–BIS *(applicable au 31/12/2022)*

Annexe N° 2033–A *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033–B *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033–C *(applicable au 31/12/2021)*

Annexe N° 2033–D *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033–E *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033–F *(applicable au 31/12/2024)*

Annexe N° 2033–G *(applicable au 31/12/2021)*

Annexe N° 2059–H *(applicable au 31/12/2017)*

Annexe N° 2059–I *(applicable au 31/12/2017)*

Annexe N° 2069–RCI *(applicable au 31/12/2025)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable au 31/12/2025)

Impôt sur les sociétés

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit *(report du 2033-B)*	5 136

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

N° 2065−BIS

(Applicable au 31/12/2022)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033−A

(Applicable au 31/12/2025)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Disponibilités	873		873
TOTAL II	873		873
TOTAL GENERAL (I + II)	873		873

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	-5 136
TOTAL I	-4 136
3 - Dettes *(4)*	
Comptes courants d'associés	5 009
TOTAL III	5 009
TOTAL GENERAL (I + II + III)	873

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033−B

(Applicable au 31/12/2025)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		0
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		0
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		0
Production stockée *(variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)*				0
Production immobilisée				0
Subventions d'exploitation reçues				0
Autres produits				0
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	0

CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges externes		5 006
		Total des charges d'exploitation (II) 5 006
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-5 006
Produits et charges divers	Charges financières (V)	130
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		-5 136

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		5 136

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		5 136

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		5 136

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033−C

(Applicable au 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements − Plus−values − Moins−values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033−D

(Applicable au 31/12/2025)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires − Déficits reportables − Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	0
Déficits reportables	0
Déficits de l'exercice	5 136
TOTAL des déficits restant à reporter	5 136

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	0
Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033–E

(Applicable au 31/12/2025)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033−F

(Applicable au 31/12/2024)

Composition du capital social

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable au 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059−H

(Applicable au 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059–I

(Applicable au 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable au 31/12/2025)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

ABIVAL HOLDING

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 1 000 €

Siège social : 10, rue des Bois – 91480 VARENNES-JARCY

SIREN : 937 907 061

RAPPORT DE GESTION

Exercice du 9 décembre 2024 au 31 décembre 2025

1. Présentation de la société

ABIVAL HOLDING est une société holding constituée le 9 décembre 2024 sous la forme d'une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU), au capital de 1 000 euros, dont l'associé unique et Président est Monsieur Laurent PELLET.

La société a pour objet la prise, la gestion et la cession de participations dans toutes sociétés ou groupements, ainsi que toutes opérations connexes.

2. Activité de l'exercice

Le présent exercice constitue le premier exercice social de la société. Il couvre la période du 9 décembre 2024 au 31 décembre 2025, soit une durée de treize mois.

Au cours de cet exercice, la société n'a exercé aucune activité opérationnelle et n'a perçu aucun produit. Les dépenses engagées sont exclusivement liées à la constitution de la société et aux frais de structure courants, soit :

- Honoraires et frais juridiques de constitution : 1 406,17 € TTC
- Honoraires juridiques liés à une étude d'investissement non aboutie : 3 600,00 € TTC
- Frais bancaires : 129,60 €

Le résultat de l'exercice est une perte de 5 135,77 euros.

3. Situation financière

Au 31 décembre 2025, la situation financière de la société se présente comme suit :

- Total actif : 873 € (disponibilités)
- Capitaux propres : – 4 136 €
- Compte courant d'associé : 5 009 €

La perte de l'exercice, d'un montant de 5 135,77 euros, génère un déficit fiscal reportable sans limitation de durée.

4. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

5. Perspectives

La société entend poursuivre son activité de holding en recherchant des opportunités d'investissement et de prise de participation dans des sociétés cibles ou prestation de consulting. Les déficits accumulés seront imputés sur les bénéfices futurs.

6. Tableau des délégations de pouvoirs

Aucune délégation de pouvoirs n'a été consentie au cours de l'exercice.

Fait à Varennes-Jarcy, le 26 juin 2026

Le Président



Laurent PELLET